



U.C.S.A.-cgt

Elections professionnelles à FTV

Premiers résultats encourageants

Le bilan de cette première journée d'élections du 8 février 2011 est forcément provisoire. Il confirme bien la place de la CGT en tant que première organisation syndicale de France télévisions, mais on devra attendre plusieurs semaines avant d'avoir une photographie définitive de la représentation sociale dans l'entreprise unique.

La CGT remporte les élections dans les Pôles Sud Est et Nord Est avec plus de 40% des voix (50% dans le Pôle Sud Est !), 9 sièges sur 13 dans le Pôle Sud Est et 8 sur 15 dans le Pôle Nord Est, dans un scrutin très ouvert. C'est de bon augure pour la suite, quand les salariés des Pôles Sud Ouest et Nord Ouest pourront enfin s'exprimer malgré les procédures qui tentent de les empêcher de voter.

Au Siège, le quorum n'est atteint ni dans le collège 1, ni dans le Collège 2 ni pour les suppléants du Collège 3. Il faudra donc revoter le 1^{er} mars.

La photographie de la représentativité au Siège, calculée sur la base des résultats du premier tour titulaires CE, donne la première place à la CGT (29,12%), devant la Cfdt (21,60%), le Snj (15,16%), Fo (14,58%) et la Cgc (10,03 %) qui sauve sa représentativité au Siège grâce à son alliance avec la Cfdt.

La Corse et certaines Outre mer votaient aussi le 8 février. La Cfdt et le Snj maintiennent leur place à Saint Pierre et Miquelon tout comme la CTU (alliée à la Cfdt) en Guadeloupe. Le Stc perd les élections en Corse qu'il avait remportées en janvier 2010 au profit de la Cfdt.

Les élections vont donc se poursuivre par la Martinique, la Guyane, la Réunion, Mayotte et les TOM (Polynésie, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna), les Pôles Nord Ouest et Sud Ouest, et bien entendu le Siège.

D'ici là, la CGT appelle les salariés à se mobiliser massivement pour amplifier le mouvement. La première bataille à gagner est celle de la participation.

Paris, le 10 février 2011